

Nouveau règlement comptable : modernisation des états financiers

DURÉE

Présentiel : 0,5 jour (3,5h)

Distanciel : 0,5 jour (3,5h)

PRIX 2025

Présentiel / Distanciel :

550 € HT / personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées en région](#)

FORMATEUR

Expert RYDGE

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail

Nouveau programme :

- Nombre d'apprenant /an/offre

- Taux de satisfaction apprenant

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

HANDICAP

En cas de situation de handicap ou besoin d'un aménagement spécifique, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap qui mettra en œuvre tous les moyens possibles pour vous accueillir dans les meilleures conditions.

ebienne@rydge.fr

<https://www.formation.rydge.fr>

RYDGE Conseil

Paris La Défense – Courbevoie

Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil

Tour Eqho

2 avenue Gambetta

CS 60055

92400 Courbevoie

Téléphone:+33 (0)1 55 68 86 66

Telefax:+33 (0)1 55 68 86 60

Internet: <https://www.rydge.fr/>

PUBLIC CONCERNÉ

- Comptables, aides comptables, comptables auxiliaires, secrétaires comptables, assistant(e)s, toute personne concernée par des tâches en lien direct avec la comptabilité.

PRÉREQUIS

- Maîtrise du Français
- Métier (cf. Public concerné)

OBJECTIFS

- Identifier les changements liés au nouveau règlement comptable
- Appliquer la nouvelle réglementation
- Anticiper les actions à mettre en place par l'entreprise

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES MOBILISÉES

- Démarche structurée pour renforcer la compréhension et ancrer durablement les compétences.
- Cas pratiques et mises en situation réalistes pour favoriser une intégration immédiate des acquis.
- Echanges personnalisés, en adaptant les contenus aux besoins spécifiques des participants.
- Supports pédagogiques complets et accessibles pour accompagner l'apprentissage tout au long de la formation.
- Evaluation de la satisfaction et de l'engagement

POUR LE BON DÉROULEMENT DES FORMATIONS EN DISTANCIEL

- Prévoir Webcam et microphone fonctionnels
- Prévoir Connexion internet à haut débit

PROGRAMME 1/2

PRÉSENTATION RÈGLEMENT ANC 2022-06 ET ANC 2023-03

UNE NOUVELLE DÉFINITION DU RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

- Nouvelle définition d'un évènement majeur et inhabituel
- Opérations à inscrire dans le résultat exceptionnel
- Opérations à inscrire en résultat courant

SUPPRESSION DE LA TECHNIQUE DE TRANSFERT DE CHARGES

- Conséquences de la suppression de la technique du transfert de charges
- Traitement comptable des « refacturations » de biens et de prestations de services à des tiers

LES INCIDENCES DE LA NOUVELLE DÉFINITION DU RÉSULTAT EXCEPTIONNEL ET/OU LA SUPPRESSION DE LA TECHNIQUE DU TRANSFERT DE CHARGES

- Impacts sur l'activité comptable
- Incidences fiscales
- Incidences sur le calcul de la participation des salariés

Nouveau règlement comptable : modernisation des états financiers

DURÉE

Présentiel : 0,5 jour (3,5h)

Distanciel : 0,5 jour (3,5h)

PRIX 2025

Présentiel / Distanciel :

550 € HT / personne

Tarif TTC calculé en fonction du taux de TVA en vigueur à la date de réalisation de la formation.

DATES ET LIEUX

[Consultez les sessions programmées en région](#)

FORMATEUR

Expert RYDGE Académie

NATURE DE L'ACTION

Cette action de formation entre dans le champ d'application de l'article L 6313-1 du Code du Travail

SUIVI DE L'ACTION ET APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Ceux-ci sont effectués conformément à l'article L6353-1 du Code du Travail
Nouveau programme :

- Nombre d'apprenant /an/offre
- Taux de satisfaction apprenant

SANCTION DE LA FORMATION

Attestation de formation

HANDICAP

En cas de situation de handicap ou besoin d'un aménagement spécifique, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap qui mettra en œuvre tous les moyens possibles pour vous accueillir dans les meilleures conditions.
ebienne@rydge.fr

<https://www.formation.rydge.fr>

RYDGE Conseil

Paris La Défense - Courbevoie

Expertise Comptable, Gestion Sociale, Conseil

Tour Eqho

2 avenue Gambetta

CS 60055

92400 Courbevoie

Telephone:+33 (0)1 55 68 86 66

Telefax:+33 (0)1 55 68 86 60

Internet: <https://www.rydge.fr/>

PROGRAMME 2/2

MODIFICATIONS DE LA PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

- Mise à jour de la nomenclature des comptes
- Les principales évolutions concernant le plan de comptes
- Tableau de correspondance
- Annexe aux comptes annuels

LE RÈGLEMENT DE MODERNISATION

- A qui s'adresse le règlement de modernisation
- Entrée en vigueur
- Application par anticipation
- Premier exercice d'application
- Annexe aux comptes annuels

ANC 2023-05 SUR LES SOLUTIONS INFORMATIQUES

- Une nouvelle définition
- Entrée en vigueur
- Application par anticipation
- Premier exercice d'application
- Annexe aux comptes annuels

PROJET DE RÈGLEMENT RELATIF À LA COMPTABILISATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

- Projet de règlement
- Redéfinir la notion de chiffre d'affaires
- Fait générateur des biens et des services
- Opérations faites pour le compte de tiers

MODALITÉ D'ÉVALUATION

- Questionnaire réalisé en fin de formation pour évaluer les compétences acquises

MODALITÉS D'ACCÈS

- Vous pourrez accéder à la formation après avoir contacté votre conseiller (par le lien ci-dessous). <https://www.rydge.fr/contact>
- L'adéquation de la formation et de son contenu à vos besoins sera validée par un questionnaire d'analyse et de positionnement
- Formation disponible en présentiel et à distance

DÉLAI D'ACCÈS

- A partir de la demande d'inscription à la formation, nous planifierons ensemble d'une date de session à votre convenance dans un délai de 3 mois maximum.